



Public visé

Tout public

Pré requis

Aucun

Durée

5 jours consécutifs soit 35 heures

Intervenant

Formateur spécialisé

Evaluation initiale

Questionnaire

Validation

Un certificat de réalisation

Tarifs

1 500 € nets de taxe par stagiaire



100% de satisfaction
(2025)

LES BASES TECHNIQUES DE L'OPTIQUE POUR TRAVAILLER EN MAGASIN



Thème : Bases de l'optique

OBJECTIFS

- * Acquérir les connaissances de bases et la pratique essentielles pour appréhender les activités d'un magasin d'optique.
- * Connaître le vocabulaire professionnel des opticiens.
- * Vendre des équipements personnalisés et des produits d'optique lunetterie de détail.
- * Traiter des procédures administratives dans un magasin d'optique lunetterie de détail.
- * Savoir prendre en charge et conseiller un client.
- * Effectuer des montages simples et petites réparations des équipements d'optique

PROGRAMME

- Conseiller les clients dans leur choix, vendre des équipements et des produits d'optique lunetterie simples
 - Conseiller le client sur le bon choix d'équipement en lunettes
 - Conseiller le client sur l'entretien et l'hygiène en lentilles
 - Conseiller le client sur le bon choix d'équipement solaire
 - Analyser la prescription médicale d'un équipement
 - Proposer les montures selon la morphologie et les souhaits du client
 - Etablir un devis en tenant compte des réseaux de soins
 - Réaliser les prises de mesures et les ajustages
- Effectuer des montages et des réparations
 - Monter des équipements et tailler les verres
 - Contrôler des équipements
 - Réparer des éléments de l'équipement et rhabiller

Moyens pédagogiques

La formation est organisée sous forme d'apports théoriques et de mises en pratique. Supports de formation projetés, exposés théoriques, études de cas, manipulations, quiz.

Outils pédagogiques

Supports audiovisuels pour la partie théorique.

Pour la pratique, les stagiaires auront à leur disposition le matériel équivalent à celui qu'ils utilisent dans leur pratique quotidienne

Un support de formation est remis aux participants.

Dispositif de suivi d'exécution du programme

En début de formation, une évaluation des connaissances est réalisée sous forme de questionnaire.

Un quiz en fin de formation permet de mesurer les acquis des stagiaires.

Informations et inscriptions



134, Route de Chartres, 91440 Bures sur Yvette – <https://ico.asso.fr/formation-professionnelle>

Tél. +33 1 64 86 12 16 - cmo@ico.asso.fr

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDÉE ET DÉCLARÉE CONFORMEMENT À LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

SIRET : 78517491300018 - CODE APE : 8542Z - N° déclaration d'activité 11 91 00106 91

Notre établissement accueille tout public en situation de handicap